



AIGOUAL

juillet 2019

© Valère Marsaudon / ONF

# Aigoual

## Un massif diversifié et contrasté

**Le massif de l'Aigoual** se situe entre les Cévennes et les Causses. Quatrième plus grande forêt domaniale par sa superficie, la forêt couvre plus de 16 000 hectares sur le Gard et la Lozère. Culminant à 1 567 mètres le Mont Aigoual accueille un observatoire météorologique qui domine les deux versants contrastés entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le pastoralisme intense a accentué l'érosion des sols. Les travaux de restauration des terrains en montagne (RTM) se sont alors concrétisés par un grand programme de reboisement en essences résineuses. En altitude, depuis un siècle, la composition de la forêt a évolué progressivement vers la hêtraie sapinière. Dans les vallées, châtaigniers et chênes pubescents structurent les paysages.

Aujourd'hui la production de bois cohabite avec une riche biodiversité et un public nombreux qui fréquente le massif en toute saison, nouvelle démonstration de la multifonctionnalité de la gestion forestière.

**Un large comité de pilotage** comprend 33 membres. Il est co-présidé par un conseiller départemental du Gard et un conseiller départemental de Lozère. Il s'appuie sur un comité restreint réunissant les co-présidents, le Parc national des Cévennes et les deux agences territoriales de l'Office national des forêts (ONF) Gard-Hérault et Lozère.

Des ateliers thématiques sont mis en place en fonction des actions à mener. La démarche Forêt d'Exception® vient renforcer la convergence existant entre les acteurs locaux.

Le 18 juin 2019, le label Forêt d'Exception® a été attribué lors d'une cérémonie présidée par le directeur général de l'ONF.

**Les actions en cours** ou à venir : un dispositif de suivi des zones forestières en sylviculture et en protection, l'amélioration de l'accueil du public notamment dans le réseau des arboretums issus de la politique RTM.

